FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

vigneron
independant

RAPPORT MORAL & RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016

SOMMAIRE

LE MOUVEMENT DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS p.5

01 /LES MISSIONS SYNDICALES p.8

A/ REPRÉSENTATIVITÉ ET PARTICIPATION AUX ACTIONS DES VINS DE PROVENCE
B/ SOUTIEN AUX VIGNERONS
1/ Soutien aux vignerons sinistrés par les conditions climatiques
2/ Information sur la disponibilité des terres - SAFER
3/ Soutien aux vignerons impactés par les dégâts de sangliers

02 /LES ACTIONS DE FORMATION p.11

03 /LES ACTIONS D'AIDE A LA COMMERCIALISATION p.12

A/ LES ACHATS GROUPÉS DE CAPSULES FISCALES
B/ LES PACKAGINGS ET ARTICLES LOGO
C/ SERVICE COMMUNICATION ET PRISES DE VUES PHOTO
D/ SITE DE VENTE EN LIGNE

04 /LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF p.14

A/ DOSSIERS D'AIDES AUX INVESTISSEMENTS OCM
B/ DOSSIER D'AIDES AUX PLANTATIONS
C/ LES DOCUMENTS DOUANIERS POUR L'EXPORTATION DES VINS
D/ LES REGISTRES OBLIGATOIRES SIMPLIFIÉS ET DÉMATÉRIALISÉS

05 /LES ACTIONS DE CONSEIL, INFORMATIONS p.15

A/ CONSEILS PERSONNALISÉS
B/ INFORMER EN TEMPS RÉEL

06 /LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME p.16

A/ PAGE DÉDIÉE SUR FLASH MATIN : LE NOUVEL OBSERVATEUR
B/ L'OPÉRATION « PIQUE-NIQUE CHEZ LE VIGNERON INDÉPENDANT »
C/ ART&VIN

07 /PARTENARIATS p.22

1/ Partenariat avec le cabinet d'expertise comptable BALLATORE et CHABERT
2/ Partenariat avec AUTAJON : Audit
3/ Partenariat avec PRECIA MOLLEN
4/ Partenariats FRVI
a/ GROUPAMA
b/ Animation du Club partenaires FRVI PACA

PERSPECTIVES POUR 2017 : FORUM OUVERT p.24

NOTES

LE MOUVEMENT DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

LE MOUVEMENT DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

Répartis sur les départements du Var, des Alpes Maritimes, des Alpes de Haute Provence et de Corse, le mouvement VIGNERON INDÉPENDANT s'appuie sur le dynamisme d'une Fédération départementale « la Fédération des Vignerons Indépendants du Var » et sur près de 420 adhérents, tous cotisants volontaires.

La Fédération du Var accompagne au quotidien les vignerons-adhérents dans la défense de leur métier sur le plan local et fait remonter leurs demandes au niveau national. Elle contribue à augmenter les compétences des vignerons dans tous les aspects de leur activité en leur apportant de nombreux services professionnels : conseils, conditions d'achat privilégiées, formation, conseils juridiques, information, etc.

La Fédération travaille en étroite relation avec le réseau des Vignerons Indépendants :
Au niveau Régional, la Fédération des Vignerons Indépendants de la Région Provence Alpes Côte d'Azur quant à elle relaie l'action des Fédérations départementales dont celle du Var et assure un rôle de coordination et de représentation auprès des collectivités régionales.
Au niveau national, la Confédération des Vignerons Indépendants de France, organisation syndicale professionnelle, est devenue un acteur majeur de la filière viticole française. Elle est aujourd'hui un interlocuteur privilégié tant des Pouvoirs publics que des différentes institutions et des organismes professionnels (ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, FranceAgrimer, INAO, organismes spécialisés, Union européenne...).
Au niveau Européen avec la CEVI qui négocie les dossiers avec Bruxelles et notamment les dossiers OCM (autorisations de plantation, aides à l'investissement, restructuration du vignoble, circulation des vins et droits d'accises,..), etc.

LA FÉDÉRATION

La Fédération constitue un relais entre l'adhérent et la Confédération Nationale, les douanes, les fraudes, la Chambre d'Agriculture, les ODG et de manière générale tous les organismes professionnels et services publics. Elle défend et valorise le métier de Vigneron Indépendant auprès des pouvoirs publics et des consommateurs.
Outre le fait d'accompagner ses adhérents au quotidien dans la défense et l'exercice de leur métier, elle cherche également à développer de nouveaux relais de croissance pour ses adhérents.

LE MOUVEMENT DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

Structure et fonctionnement

La Fédération des Vignerons Indépendants du Var, syndicat de métier, fonctionne principalement avec les cotisations de ses adhérents et les bénéfices réalisés grâce aux services qu'elle propose. Cette particularité lui apporte l'avantage l'une plus grande liberté d'action.
L'importance prise par le mouvement implique la mise en œuvre d'une structure adaptée, qui repose sur les organes suivants :

Un bureau

En mars 2016, Christophe DURDILLY, propriétaire du Domaine Croix Rousse à Puget ville, est élu à la Présidence de la Fédération des Vignerons Indépendants du Var, il succède ainsi à Matthieu DE WULF (Domaine Du Jas d'Esclans à La Motte).
Le Bureau qu'il a constitué autour de lui constitue sensiblement le même que l'année précédente.

Un Conseil d'Administration

Organe décisionnel, composé de 24 membres, le Conseil d'Administration se réunit plusieurs fois par an et détermine les axes de la politique et des actions à mener par la Confédération.

LE MOUVEMENT DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

LES VIGNERONS INDÉPENDANTS DU VAR

Ce sont 416 adhérents répartis sur les départements du Var, des Alpes Maritimes, les Alpes de Haute Provence et de Corse.

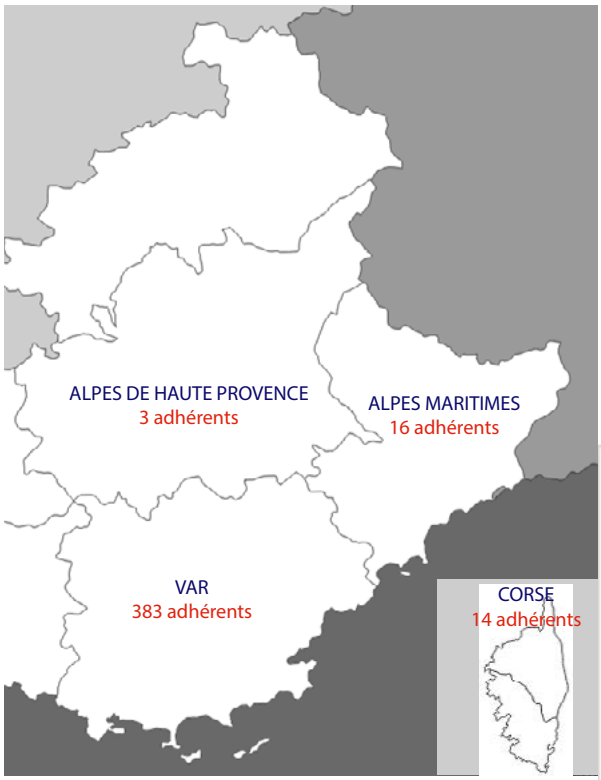

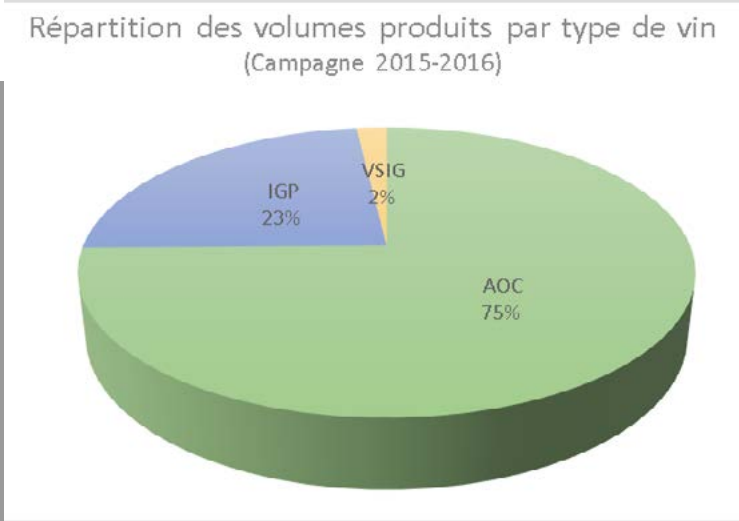

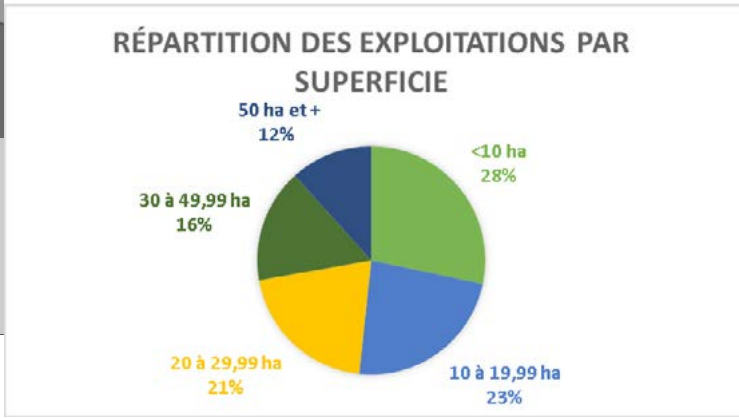

En 2016, la Fédération a demandé pour la première fois à l'ensemble de ses adhérents leur déclaration de récolte. Un important travail de saisie de données a été réalisé.

Ainsi, pour la campagne 2015-2016, sur la base des 376 déclarations de récolte réceptionnées à la Fédération, soit 90% des adhérents, on estime à 615000 hectolitres la production de vin de l'ensemble de Vignerons Indépendants sur ces zones géographiques, pour près de 12000 hectares de superficie viticole exploitée.

Taille des exploitations adhérentes à la Fédération des Vignerons Indépendants du Var

11 817 ha : c'est la surface de vigne exploitée par les Vignerons Indépendants du Var en 2015

28,78 ha : c'est la taille moyenne des exploitations

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES MISSIONS SYNDICALES

A/ REPRÉSENTATIVITÉ ET PARTICIPATION AUX ACTIONS DES VINS DE PROVENCE

La Fédération est le porte-parole d'un mouvement, et plus généralement, d'un métier.

Forte du nombre de ses adhérents et de sa représentativité (prés de 90% des caves particulières), la Fédération siège au sein de nombreux organismes et commissions : Confédération Nationale des Vignerons Indépendants, Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture, Organismes de Défense et de Gestion des différentes aires d'appellation situées dans son champ géographique d'intervention, Conseil Territorial Provence, Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence, AVPI, Centre du Rosé, AGPVV…

Nous avons poursuivi également notre collaboration avec les différentes institutions que sont la Chambre d'Agriculture du Var, la Chambre Régionale d'Agriculture, les services des douanes…

En décembre 2016, le service des douanes régionales a d'ailleurs sollicité la Directrice de la Fédération pour intervenir dans le cadre de la Table Ronde « La douane vous aide à exporter » lors du « Tour de France des Experts ».

Nous avons participé à une réunion du Comité technique de la route des vins de Provence pour débattre et proposer de nouvelles stratégies de développement de la route des vins.

Par ailleurs, nous avons participé à diverses réunions sur différents sujets d'actualité et notamment concernant la mise en place du système des autorisations de plantation Vitiplantation, système complexe et dont tous les contours n'avaient pas été définis avant son entrée en vigueur au 1er janvier 2016.

Nous nous sommes impliqués également, au niveau de la Fédération Régionale des Vignerons Indépendants PACA. En effet, la Présidence de cette dernière est assurée pour trois ans depuis le mois de février 2016 par un administrateur varois, Monsieur Michaël LATZ. L'animation et le secrétariat administratif est donc assurée par la Fédération du Var. Nous avons, dans ce cadre-là, rencontré à plusieurs reprises les représentants du Conseil Régional.

Nous avons poursuivi nos efforts dans le cadre de la Fédération des Metteurs en Marché Direct Vignerons Indépendants de Provence. Cette association qui, comme son nom l'indique, se compose de Vignerons Indépendants adhérant aux Fédérations du Var et des Bouches du Rhône, avait été créée en 2011 et a pour objet de défendre et représenter les intérêts des Vignerons Indépendants dans leur activité de commercialisation en direct. Nous avons sollicité le CIVP en vue d'obtenir une meilleure représentation en son sein au titre de notre activité de commercialisation.

Les membres du bureau du CIVP nous ont fait part de leur volonté d'organiser au sein de l'interprofession et au cours de l'année 2017, une réflexion sur différentes thématiques et notamment la gouvernance du CIVP avec comme premier ordre du jour, notre demande d'intégration au sein du collège « commerce ».

Nous avons également adressé un courrier à l'interprofession, afin de pouvoir identifier avec plus de précisions la représentativité de l'activité de commercialisation directe des Vignerons Indépendants, un certain nombre de données économiques telles que :

- le volume des vins vendu mis en marché directement par les vignerons indépendants
- la répartition de ces volumes entre les différentes appellations,
- la répartition de ces volumes entre caves particulières et caves coopératives.

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES MISSIONS SYNDICALES

Ce courrier expédié en décembre 2016, recevra très probablement une réponse au cours du 1er trimestre 2017.

B/ SOUTIEN AUX VIGNERONS

1/ Soutien aux vignerons sinistrés par les conditions climatiques

Nous avons collaboré avec la Chambre d'Agriculture du Var à l'accompagnement des domaines sinistrés par le gel du mois d'avril 2016, situés notamment dans la zone des coteaux varois en Provence.
Dans ce cadre-là, nous avons adressé, au cours du mois de juin à l'ensemble des vignerons de la zone concernée un courrier en vue de connaître les vignerons sinistrés et l'étendue de leurs dégâts. C'est une trentaine de Vignerons Indépendants qui s'est manifestée. Les dégâts relevés étaient disparates. La Chambre d'Agriculture a pris le relais pour assurer le suivi global des sinistrés, puisque cela fait partie de sa mission.
Nous avons demandé auprès du service des douanes la possibilité de maintenir le dispositif d'achat de vendanges en cas de sinistre climatique pour que les Vignerons Indépendants puissent conserver leur statut de récoltant en cas d'achat de raisins et de moûts. Suite à nos demandes, la Direction Régionale des douanes nous a officiellement fait savoir dans une communication du mois de juillet que le dispositif d'achat de vendanges et de moûts était possible pour les vignerons sinistrés.

Cependant, les conditions pour y avoir recours étaient telles que les vignerons ont souhaité ne pas y avoir recours. En effet, un vigneron avait la possibilité d'acheter de la vendange en cas de sinistre climatique, d'un point de vue de la réglementation douanière, à condition que
le sinistre climatique soit supérieure à 30% de la récolte moyenne des 5 dernières années (en enlevant la récolte la plus haute et la plus basse) et que les vendanges achetées proviennent des mêmes cépages et de la même AOP ou IGP que la récolte de l'acheteur, et produites dans la limite du rendement autorisé propre à l'AOP ou IGP; dans le cas contraire, les vins devaient être commercialisés en VSIG. L'aire géographique des coteaux varois étant principalement sinistrée, il devenait difficile pour les vignerons de trouver de la vendange ou du moût issus des dénominations concernées.
Enfin, malgré des mesures douanières dérogatoires, aucune dérogation en matière d'étiquetage n'a pu être accordée ainsi les vignerons devaient se conformer au respect des mentions d'étiquetage. De ce fait, il n'était pas possible d'indiquer sur l'étiquetage, la mention domaine ou château dans la mesure où les raisins étaient issus d'une autre exploitation.
Ainsi bien que longuement soutenus par notre Fédération, les mesures accordées par les différentes administrations n'ont pas été suffisamment souples pour pouvoir aider les vignerons à supporter la perte de récolte occasionnée par le gel.

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES MISSIONS SYNDICALES

2/ Information sur la disponibilité des terres - SAFER

Indigné et estimant que les Vignerons Indépendants sont lésés par les manœuvres de la SAFER sur l'attribution des terres agricoles conduisant au démembrement de certaines propriétés qui font l'objet d'un droit de préemption, le Conseil d'Administration a souhaité établir un dialogue avec les représentants de la SAFER dans notre département en vue d'obtenir une représentativité des Vignerons Indépendants au sein des Comités techniques. Depuis cette démarche, le Président a pu être convié à participer au Comité Technique SAFER. Il s'agit d'un premier pas, puisque le Président n'a pas de voix délibérative au sein du Comité Technique, mais il nous faudra obtenir un poste ayant voix délibérative.
Pour répondre aux attentes des vignerons et pour garantir une meilleure information en toute simplicité pour le vigneron, le Conseil d'Administration a souhaité que la Fédération diffuse, de manière hebdomadaire, la liste des terres aliénables inscrites sur le site de la SAFER. Ces listes sont ainsi diffusées et concernent les terres disponibles dans les départements du Var, des Alpes Maritimes et des Alpes de Haute Provence. Malheureusement, malgré plusieurs relances auprès de la SAFER Corse, ces informations ne nous ont pas été relayées et nous regrettons de ne rien avoir à diffuser pour nos adhérents corses.

3/ Soutien aux vignerons impactés par les dégâts de sangliers

Depuis maintenant quatre ans, nous nous mobilisons pour défendre le vignoble varois de plus en plus impacté par les dégâts de sangliers. Les mesures à prendre relevant du niveau national en vue d'une modification législative, ce dossier est désormais entre les mains de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture depuis 2015, après une rencontre avec la Confédération des Vignerons Indépendants. Malheureusement, à notre connaissance le dossier n'a pas plus avancé que cela malgré les relances. La Confédération des Vignerons Indépendants de France nous a expliqué qu' il ne fallait pas attendre des mesures nationales mais que nous devions trouver des solutions locales.

La Fédération des Vignerons Indépendants du Var a donc rencontré à plusieurs reprises la Fédération départementale des chasseurs, en vue d'établir un dialogue. En collaboration avec cette dernière nous avons organisé une session d'information dans ses locaux à destination des Vignerons Indépendants en vue d'expliquer l'état de la chasse dans le Var, d'informer sur le droit de chasse et surtout afin que les vignerons puissent exprimer les problèmes rencontrés sur le terrain.

Par ailleurs, à la demande du Conseil d'Administration, la Fédération a sollicité, au printemps, plusieurs personnes qualifiées pour venir contredire les expertises faites sur le terrain par les Experts mandatés par la Fédération des Chasseurs. Malheureusement, nous avons eu de nombreuses difficultés à mettre en place cela. En effet, nous avons été confrontés non seulement au coût très important de cette démarche mais aussi à la difficulté de trouver des experts qui acceptent cette mission.

CHAPITRE 2

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE FORMATION

La Fédération dispose dans ses locaux, d'une salle de formation spacieuse, claire et aux normes pour recevoir les vignerons dans les meilleures conditions.

La Fédération, centre de formation agréé, a proposé en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture, dix sessions de formation dont les principaux thèmes ont été :

- La commercialisation des vins : GAMMA, l'apprentissage de langues étrangères, l'accueil dans les caveaux de vente, les moyens de vente en circuits traditionnels et l'approche marketing
- La réglementation douanière et l'étiquetage
- La communication par l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook).

LISTE DES SEANCES DE FORMATIONS 2016			
Titre de l'action de formation	**Dates**	**Nombre d'heures réalisées**	**Nombre de participants**
Optimisation d'une ligne de conditionnement	9 décembre 2016	7	11
Règlementation douanière	22 novembre 2016	7	11
S'initier aux télé procédures Gamma	15 novembre 2016	7	8
Elaborer et conduire une visite de cave	3-4 novembre 2016	14	7
Formation Haute Valeur Environnementale HVE 3	30 mars-21 avril 2016	14	12
Accueillir et vendre au caveau	14 et 15 mars 2016	14	12
Anglais Niveau 2	7 et 8 avril 2016	14	10
Elaborer et conduire une visite de cave	10 et 11 mars 2016	Annulée	Manque de participants
Anglais Niveau 1	21-22 janvier et 23-24 février 2016	28	14
Optimisation d'une ligne de conditionnement	15 janvier 2016	7	9
Totaux		112	94

A ce jour, nous pouvons constater qu'il y a une augmentation de fréquentation des formations passant de 44 participants en 2015, à 94 participants pour un nombre d'heures de formation de 77 h en 2015 à 112H en 2016.
Par ailleurs, nous avons réalisé dix formations individuelles pour assister les vignerons dans la prise en main de leur registre de cave, logiciel proposé gratuitement aux adhérents de la Fédération.
Il faut aussi compter plus de 300 appels pour la Hotline du registre de cave.

CHAPITRE 3

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS D'AIDE A LA COMMERCIALISATION

A/ LES ACHATS GROUPÉS DE CAPSULES FISCALES

La Fédération a vendu près de 10 millions de capsules « récoltant » fiscalisées à environ 300 vignerons, soit plus de 70% des adhérents. Le principe est toujours la mutualisation des moyens permettant d'acheter des capsules en plus grande quantité et de meilleure qualité pour les revendre en petites quantités à des prix attractifs aux vignerons adhérents.
Nous proposons l'achat de capsules collectives ou personnalisées. Pour la grande majorité, les capsules collectives intègrent le logo Vigneron Indépendant. Cette marque collective permet de faire référence à un métier et des valeurs. Les capsules personnalisées, quant à elles, intègrent directement la marque du domaine adhérent. Pour suivre les tendances du marché et permettre aux vignerons d'avoir un packaging « vendeur », nous proposons 34 couleurs distinctes. Ceci est rendu possible grâce à notre entrepôt de stockage de 400 m2.

B/ LES PACKAGINGS ET ARTICLES LOGO

Chaque année, nous créons de nouveaux articles intégrant le logo Vigneron Indépendant. Nous avons travaillé sur de nouveaux BIB (rouge et vert), avec notre logo. Nous proposons également un certain nombre d'articles logo (papier de soie, sacs trois bouteilles transparents biodégradables, vasques, bouchons en verre, bouchons vide d'air). Des cartons d'expédition, des scotchs, du film étirable transparent ou noir sont également proposés. La liste n'est pas exhaustive…

C/ SERVICE COMMUNICATION ET PRISES DE VUES PHOTO

Ce service créé en 2015 a vocation à aider les vignerons dans la création de leurs supports de communication : flyers, plaquettes, fiches tarifaires…Nous avons proposé les services mailing, publipostage, impression et photographie afin d'aider le vigneron dans des tâches administratives nécessaires au développement de sa clientèle.
En ce qui concerne la prise de vue des bouteilles de vins et BIB, nous avons collaboré avec une photographe professionnelle, en vue de grouper les prises de vues et diminuer ainsi le coût du cliché. Ce service est proposé tout au long de l'année. Tous les quinze jours, les vignerons peuvent apporter leurs bouteilles à photographier qui leurs sont ensuite restituées. Les clichés sont renvoyés aux vignerons en format haute définition. Nous avons ainsi fait réaliser en 2016 plus de 387 prises de vues (340 en 2015). Nous avons mis en place des reportages photos sur le domaine.
Dans le même sens, après avoir réalisé un appel d'offres, nous avons sélectionné un imprimeur local pour pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels pour toutes les impressions des vignerons indépendants qui passeraient par la Fédération.

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS D'AIDE A LA COMMERCIALISATION

D/ SITE DE VENTE EN LIGNE

Le concept qui a été développé par la Confédération est celui d'une place de marché : un lieu de vente directe entre les vignerons et les consommateurs.
Le site a ouvert offciellement au grand public le 18 février 2015. La particularité du site est qu'il est développé par une entité privée, la société Plugwine experte des sites de vente de vins, mais dont la marque appartient à une organisation professionnelle, les Vignerons Indépendants de France.
En vue d'informer les vignerons du Var sur les modalités d'utilisation du site pour les Vignerons et de les sensibiliser aux moyens de booster leurs ventes sur la plateforme de vente, nous avons organisé deux réunions ; l'une en février et l'autre en mai 2016, en partenariat avec la société Plugwine. Ce sont environ 10 vignerons qui y ont participé.

CHAPITRE 4

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

A/ DOSSIERS D'AIDES AUX INVESTISSEMENTS OCM

Nous travaillons depuis 2010 sur les critères et les modalités de mise en place des nouvelles aides aux investissements disponibles, dans le cadre de l'Organisation Commune de Marché. Ce programme d'aide vise à renforcer les entreprises vitivinicoles en leur permettant de réaliser les investissements nécessaires à la modernisation de leurs installations et à l'amélioration de leur compétitivité sur, d'une part, la modernisation des capacités de traitement et des outils de vinification et de maîtrise de la qualité, et d'autre part, sur le développement de nouveaux produits ou processus.

En 2016, nous avons ainsi conseillé et accompagné les vignerons pour la constitution de leurs dossiers de demande de subvention auprès de FranceAgriMer. Nous avons ainsi déposé 15 dossiers en début d'année 2016 (construction de cave, rénovation de bâtiments, agrandissement, stockage, matériel de vinification pour améliorer la qualité des vins).

Nous nous sommes investis dans le suivi des évolutions de l'appel à projet 2017 (téléprocédure, critère de priorités, etc). Eu égard à la complexité des demandes de FranceAgriMer et à la téléprocédure mise en œuvre, nous avons assisté en fin d'année 2016, plus de 21 vignerons pour le montage de leur dossier en vue d'un dépôt en 2017.

B/ DOSSIER D'AIDES AUX PLANTATIONS

Nous proposons à nos adhérents un service d'aide au montage de dossiers d'aide à la restructuration de leur vignoble dans le cadre d'un plan individuel. A ce titre, nous avons porté assistance à 19 adhérents sur la période de janvier au 31 juillet 2016. Ce chiffre est légèrement plus faible que l'année dernière (23 en 2015).

C/ LES DOCUMENTS DOUANIERS POUR L'EXPORTATION DES VINS

Face à la difficulté du vigneron pour réaliser les documents douaniers sur Internet à chaque expédition de ses vins, la Fédération propose de réaliser ces documents à distance pour son compte. Ce service de prestation existe depuis 2011. En 2016, ce sont 47 DAE qui ont été réalisés. Ce service a pu ainsi bénéficier à 9 vignerons.

D/ LES REGISTRES OBLIGATOIRES SIMPLIFIÉS ET DÉMATÉRIALISÉS

La Fédération a mis en place en collaboration avec les Douanes, un logiciel distribué gratuitement aux vignerons qui permet de les aider dans la saisie et l'édition des documents administratifs obligatoires. Utilisé par près de 70 % des vignerons, nous avons lancé la 2ème phase de développement du logiciel en collaboration avec le CIVP et les Douanes pour dématérialiser ces documents qui peuvent désormais être envoyés directement sur un serveur sécurisé appelé « Déclarvins », pour les utilisateurs du registre ressortissant de l'interprofession.

Le papier subsiste encore pour ne pas porter préjudice aux vignerons et surtout pour l'envoi de leur DRM aux douanes. La dernière phase de dématérialisation, à savoir la transmission des données du registre de cave vers la Douane via Déclarvins devrait voir le jour en 2017.

CHAPITRE 5

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE CONSEIL, INFORMATIONS

A/ CONSEILS PERSONNALISÉS

La Fédération veut rester proche de ses adhérents. Pour cela, nous intervenons directement auprès du vigneron pour lui apporter des conseils.
Des conseils ont pu ainsi être prodigués dans le domaine juridique et notamment en matière douanière, en matière d'étiquetage, etc.

B/ INFORMER EN TEMPS RÉEL

Pour communiquer, informer en temps réel, la Fédération utilise les moyens les plus modernes : mail, mais aussi son système d'Intranet depuis 2011. Développé exclusivement pour la Fédération du Var, ce site est très régulièrement consulté:
http://intranet.vigneron-independant-var.com/archives_newsletters.php
Rendre accessible l'information à toute heure, télécharger via un pdf, être au plus proche de l'actualité, telle était l'idée de la mise en place de ce moyen de communication. En 2016, nous avons alimenté de manière régulière le site et les statistiques de connexion nous permettent de nous conforter dans notre choix car nous avons reçu 4982 visites (2000 en 2015). Nous totalisons plus de 27230 pages vues. Des notes d'informations ont été réalisées et envoyées via le site. L'avantage pour le vigneron est de pouvoir retrouver toutes les e-lettres archivées.

Enfin, un agenda annuel 2017 a été distribué en fin d'année 2016. Ce cadeau est attendu par les vignerons car il recense les adresses utiles, la liste des membres du conseil d'administration aux services des vignerons, les dates des salons et des manifestations œnotouristiques.

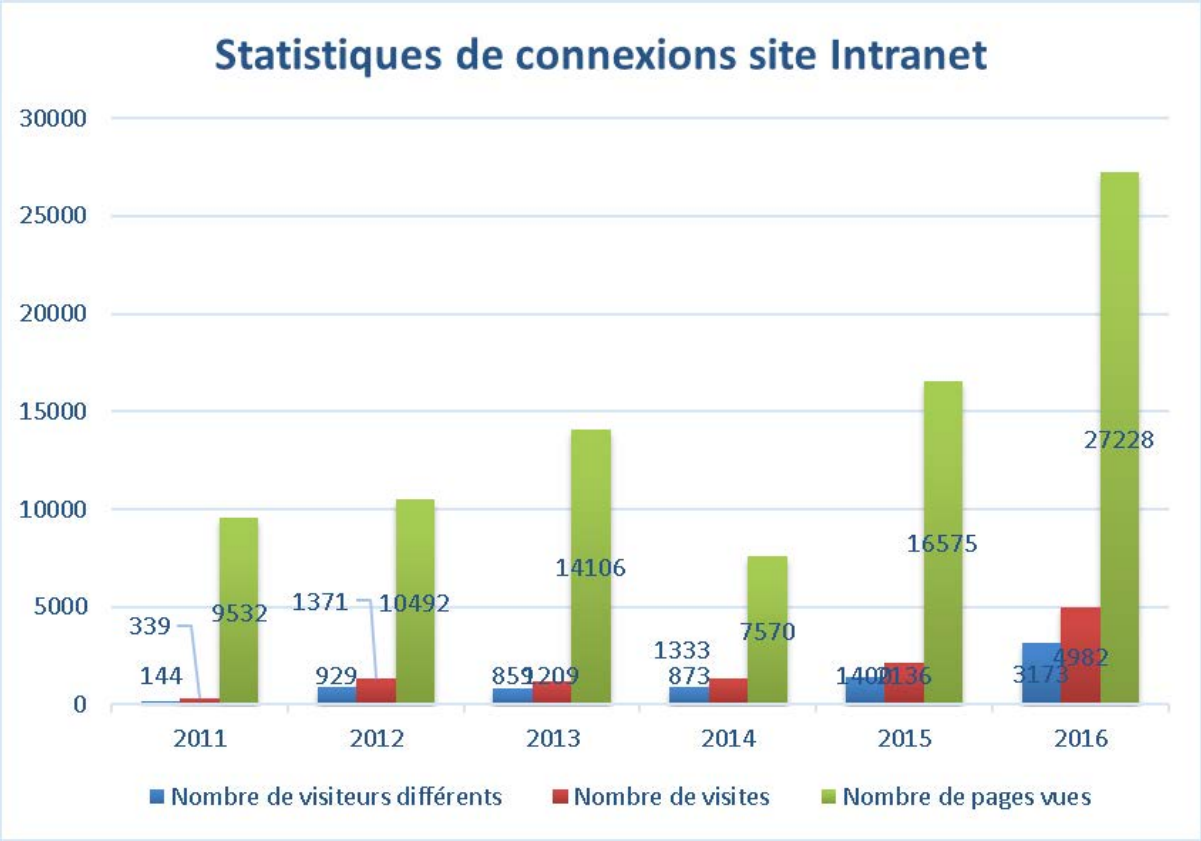

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

A/ PAGE DÉDIÉE SUR FLASH MATIN : LE NOUVEL OBSERVATEUR

L'Obs a proposé en février 2016, à l'ensemble des vignerons indépendants une opération spéciale « Vins & Alcools : notre sélection... » à paraître dans Le Nouvel Observateur en édition régionale) ainsi que sur le site Internet de L'OBS qui concerne chaque mois 6 à 8 millions de visiteurs uniques (Top 3 des sites d'actualité les plus visités en France). Cette proposition consistait en l'achat par le vigneron d'un espace publicitaire. Au moins 11 vignerons ont répondu à cette offre, ce qui a permis à la Fédération de disposer gratuitement d'un espace dédié permettant de promouvoir la Fédération, les vignerons mais également nos opérations telles que les Salons, Art et Vin.

http://dev.flashmatin.fr/gastronomie/vins-alcools-domaine/federation-des-vignerons-independants-du-var-l-amour-et-le-respect-du-vin?bat=en_cours

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

B/ L'OPÉRATION « PIQUE-NIQUE CHEZ LE VIGNERON INDÉPENDANT »

Nous avons animé la 6ème édition du Pique-nique chez le Vigneron Indépendant, du 14 au 16 mai 2016, pendant le week-end de Pentecôte. Les cinq territoires du Var, Cœur du Var, Provence Verte, Dracénie, Provence Méditerranée, ont pris part à cet évènement, regroupant ainsi 20 vignerons participants pour 36 évènements organisés sur trois jours. Les vignerons ont pu ainsi ouvrir les portes de leurs domaines aux visiteurs pour partager un moment de convivialité autour de la dégustation de vins et d'animations très diverses…
Les visiteurs ont vocation à être de plus en plus nombreux grâce à un relai de l'opération dans tous les offices de tourisme du Var (envoi d'affiches et liste des participants) mais aussi par l'ingéniosité des vignerons qui créent chaque année de nouveaux évènements au sein de leur domaine (Animations musicales, concours d'aïoli, barbecue géant, dégustation à l'aveugle… etc.).

C/ ART&VIN

BILAN 2016 de la 18e Edition : Trois couleurs : rosé »

Partenaires financiers de l'opération : Conseil Régional PACA et Crédit Agricole PACA.
Deux périodes pour cette opération :

- Les Temps forts de l'été – Expositions du 1er Juillet au 31 Aout
- Les Hors Saisons d'Art&Vin : toute l'année désormais

Nombre de domaines participants : 50
Nombre d'artistes exposants : 89 artistes ou collectifs d'artistes

Enfin, des moyens de communication plus performants ont été mis en place au niveau national (Presse), ainsi qu'à travers le site national http://pique-nique.vigneron-independant.com et notre site dédié à Art et Vin. Au niveau local, l'information est relayée auprès des offices de tourisme et de tous nos partenaires tourisme, dans la presse locale ainsi que sur les sites de la fédération et celui d'Art&Vin.

Un axe régional pour Art&Vin
Amorcée en 2015, l'ouverture régionale s'est consolidée en 2016 avec la participation de 3 adhérents dans les Bouches du Rhône, un adhérent dans les Alpes de Haute Provence. La Fédération des Bouches du Rhône est très intéressée par la participation étendue à Art&Vin, et le partenariat bien établi.
Favoriser l'oenotourisme
⇨ Sur le plan de l'oenotourisme, Art&Vin recense tous les « Rendez-vous » à la fois artistiques et oenotouristiques, non seulement durant l'été mais désormais toute l'année.
⇨ Grâce à l'agenda en ligne sur le site et aux réseaux sociaux mis en place (page

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

facebook, twitter…), les vignerons peuvent communiquer toute l'année sur leur métier ou sur leur évènementiel.

« Trois couleurs : rosé » ce thème est le premier d'un tryptique sur les 3 couleurs du vin avec un clin d'œil au 7e art et à la célèbre trilogie du cinéaste Kieslowski

Ce thème a bien fonctionné, artistes et vignerons ont joué le jeu de la couleur, de belles réussites dans le rose ! Même si le thème n'est pas obligatoire ni restrictif, les participants semblent aimer qu'il y ait une proposition différente chaque année. Certains domaines ont même proposé des ateliers sur la couleur durant l'été. Parmi les expositions les plus représentatives du thème, nous pouvons citer les trois domaines des Bouches-du-Rhône : Belambrée, Terre de Mistral et l'Isle Saint Pierre. Dans le Var, les Domaines de La Pertuade, de La Croix, des Escaravatiers, Château Roubine, Clos Gautier , la Bastide de Blacailloux. De très belles expositions encore à Saint André de Figuière, l'Olivette, aux Domaines Bunan, Peyrassol, Thuerry, Vignelaure, Saint Maur…

La qualité était généralement au rendez-vous, autant dans le choix des œuvres que dans leur présentation ; d'année en année nous nous devons d'éviter toute médiocrité car il en va de la notoriété de l'ensemble de la manifestation et de sa pérennité.

La plupart étaient de vrais professionnels, avec des formations et des parcours solides, ou de jeunes artistes diplômés depuis peu dans les écoles d'art de la région, toutes disciplines confondues : plasticiens, photographes, sculpteurs, et en rapport avec le thème, des artistes ayant une formation d'arts appliqués, d'arts décoratifs, de la fresque et du mobilier design.

Parmi les jeunes artistes, à citer Marion Raynard au Domaine Saint-Esprit, Olivier Courty à La Croix Valmer, Carine Battajon à Blacailloux.

Parmi les artistes de renom on peut citer Agnès Thurnauer, Gérard Pamboujian, Stefan Muntaner, Marc Ferrero, Lutfi Rohmein, Didier Frappier… et les artistes céramistes internationaux de l'exposition Terra Rossa au Château Mentone.

« Les Temps forts de l'Eté » : des Rendez-vous avec les Vignerons Indépendants du Var

Tout l'été les vignerons ont invité le public via la presse, le site d'Art et vin et les sites de tourisme partenaires à des rencontres ponctuelles (cf Agenda en annexe), quelques exemples :

- Autour des expositions :

⇨ Des vernissages évènements comme celui de La Lieue qui regroupe tous les deux ans des centaines de personnes autour d'un rassemblement de voitures anciennes, un vernissage-promenade dans les vignes pour découvrir le parcours d'œuvres du Domaine Terre de Mistral, des vernissages en musique dans de très nombreux domaines… Des vernissages avec performances d'artistes comme aux Domaines Bunan…

- Autour de la musique, du théâtre ou de la danse : concerts jazz aux domaines de La Pességuière, de Saint André de Figuière, à l'Olivette, Festival Théâtre Musique et Danse à St André de Figuière ou Saint Martin, Voix en Vigne à Roubine, Soirée Casino à Terres de Mistral…

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

- Autour du livre au Pas du Cerf ou à Blacailloux au Château Lafoux, au Château Roubine, apéritif-concerts « Les Estivales » tous les mercredis au Domaine de La Croix, soirées magie à La Pesseguière , soirée Rires en Vigne à Saint Martin….

- Autour de la nature avec des balades dans le vignoble, à pied, à cheval, en calèche, à vélo, des parcours ludiques, et des soirées Astrologie au Château Lafoux, ou Astronomie Cep&Ciel au Château Roubine.
- Autour du métier de vigneron : des conférences ou des rencontres à thème autour de dégustations, de techniques viticoles, des Arts Vignerons, qui sont partie intégrante de leur patrimoine culturel, tout comme les arts de la table en harmonie avec les vins, l'art d'accueillir au caveau et de communiquer sur son métier…

* en annexe

« Les Hors-Saison d'Art&Vin »

L'Agenda d'Art&Vin en ligne est actif toute l'année. Les vignerons indépendants organisent en effet de nombreuses rencontres hors saison estivale : des vernissages d'expositions, des évènements artistiques ou oenotouristiques. A noter le désormais traditionnel « Pique-nique chez le vigneron », organisé à l'échelle nationale pendant le week-end de la Pentecôte, et très apprécié par le public.

Pour la clôture Art&vin 2016 ont eu lieu des Journées Vendanges en Septembre avec initiation à la taille, la coupe et découverte de la vinification (Peirecèdes, Bertrands).

Préparation et Suivi de l'opération

Le recrutement des artistes : Le fichier des candidatures est très étoffé puisque nous faisons un recrutement très large d'artistes de toutes disciplines au sein des écoles d'art de toute la Provence. Pour les vignerons, choisir un artiste au loin est un pari un peu risqué (sera-t-il présent, disponible ?) mais il est important que les vignerons ne choisissent pas leur candidat parmi ceux ayant exposé l'année précédente dans un domaine voisin afin que la manifestation reste suffisamment dynamique.

Sonja Barbier, chargée de mission Art et Vin, aide les vignerons qui le souhaitent à faire leur choix en leur proposant un panel de candidatures adapté à leurs souhaits, et si possible relié au thème. Elle a également fait un travail d'accompagnement auprès de tous les vignerons intéressés, pour les aider dans leurs recherches et les aider à finaliser leur dossier. Une fois les expositions installées, elle fait le tour des domaines pour faire des photos des œuvres in situ, et recueillir s'il y a lieu des éléments de communication. Un diaporama de ces photos est mis ligne sur le site.

LA COMMUNICATION

1. Le site art et vin : www.art-et-vin.net

Il est relié au SITE officiel de la Fédération www.vigneron-independant-var.com et à l'intranet, il est réadapté chaque année si besoin est afin de faciliter la navigation des internautes. Il comporte :

- UN AGENDA exhaustif de tous LES RENDEZ-VOUS Vignerons Indépendants réactualisé toute l'année. Il s'agit de recenser l'événementiel produit par chaque adhérent et en organiser la communication la plus large possible.
- LA LISTE des domaines et vignerons

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

participants aux Temps forts de l'Eté

- Les détails de CHAQUE EXPOSITION, avec des informations sur le domaine, l'artiste (ou les artistes) exposants, les dates d'exposition et des photos.
- UN DIAPORAMA de photos prises pendant le suivi de l'opération, qui donne une idée de l'ambiance Art et Vin dans les domaines
- LA CARTE DES TERRITOIRES VAROIS avec le repérage des expositions et événements
- UN FICHIER DE CANDIDATURE DES ARTISTES à la disposition des vignerons (code d'accès).
- LES LIENS avec les offices de tourisme de chaque ville, les partenaires d'Art et Vin et les sites des vignerons participants, site de la Route des vins de Provence …

2. « le Flashcode »

Apposé sur tous les supports, il donne un accès instantané à toutes les informations du site Art et Vin. Le téléchargement de l'application flashcode sur les smartphones est gratuit.

3. La presse

Le point presse, animé par Magali Triano, notre attachée de presse, a eu lieu lors d'un déjeuner au Domaine de La Croix Rousse à Puget Ville en Cœur du Var. Deux intervenants extérieurs avaient été sollicités pour des exposés sur le thème de la couleur : Annie Mollard-Desfour, linguiste et Présidente du Centre Français de la Couleur, et Gilles Masson, Directeur du Centre du Rosé. Ce point presse a marqué le lancement de l'opération.

Des communiqués de presse et plusieurs brèves parues chaque mois ont relancé l'intérêt de la presse et du public via les journaux, les magazines et la presse sur internet.
Les retombées presse : 114 articles presse papier et numérique confondus.

4. Relais et réseaux de communication

- Site www.vigneron-independant-var.com et intranet Vignerons Indépendants du Var : mis à la disposition des adhérents afin qu'ils puissent communiquer davantage autour de leur événementiel.
- Facebook : https://www.facebook.com/ArtVinVigneronsIndependantsDuVar : la page facebook dédiée à Art&Vin est très consultée, elle donne en temps réel toutes les infos et l'actualité d'Art&Vin, avec des articles, des communications et des photos.
- Relais du tourisme varois et extérieurs : nous poursuivons efficacement notre collaboration avec tous les relais d'information touristique, les offices de tourisme et le Service du Tourisme du Var, mais aussi des offices ciblés en fonction des participants des autres départements: Aix, Marseille, Manosque, Arles, Nice. Ils diffusent notamment la Brochure Art&Vin distribué à 15 000 exemplaires dans tout le département, et relaient les informations et l'agenda sur leurs sites respectifs.

CHAPITRE 6

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

- Route des Vins de Provence : L'opération Art et Vin compte comme l'un des événements majeurs de l'été pour la Route des Vins de Provence. A ce titre elle est donc largement relayée dans la communication de la Route des Vins de Provence diffusée à l'échelle régionale et nationale.

5. Les supports de promotion

- des affiches en deux formats à apposer sur les vitrines des commerçants, distribuées par les vignerons eux-mêmes et posées dans les offices de tourisme. Nouveauté 2015 : une affiche personnalisée pour chaque exposition, remise en 15 exemplaires à chaque vigneron.
- des cartons d'invitation aux vernissages dans les domaines
- NOUVEAUTE 2016 :
- des bâches ont remplacé les flèches signalétiques pour faciliter le repérage des domaines participants.
- Des panneaux de présentation en akilux ont été distribués aux vignerons pour valoriser le concept d'Art&Vin.

La **Brochure Art&Vin** : le support papier le plus apprécié par les Offices de tourisme pour leurs visiteurs de l'été, distribuée à 15000 exemplaires en 2016. Nous en avons baissé le nombre petit à petit pour répondre à la charte environnementale du Conseil Régional.

CHAPITRE 7

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

PARTENARIATS

Pour répondre aux besoins des adhérents nous mettons en œuvre des partenariats. Ces partenariats peuvent être mis en place soit directement avec la Fédération du Var soit par le biais du Club Partenaire de la Confédération ou encore celui de la Fédération Régionale.

1/ Partenariat avec le cabinet d'expertise comptable BALLATORE et CHABERT

La Fédération du Var a souhaité initier un partenariat avec le cabinet d'expertise comptable Ballatore et Chabert. Nous avons donc organisé le 30 juin 2016, une session d'information sur la thématique « Appréhender mon cout de revient de la récolte à la bouteille ». Trois experts comptables dont Monsieur Chabert étaient présents pour aborder les aspects théoriques et pratiques et surtout répondre aux questions de la vingtaine d'adhérents participants. Ces derniers ont été très satisfaits par la qualité des interventions. La Fédération entend renouveler ce type de session d'information qui vise à améliorer les performances des vignerons.

2/ Partenariat avec AUTAJON : Audit

La société Autajon a proposé à notre Fédération de réaliser pour le compte de 10 vignerons volontaires, et ce dans le cadre de rendez-vous individuels, un audit marketing gratuit sur l'étiquetage et l'emballage de leurs vins. La Fédération a fait le choix de proposer à l'ensemble des vignerons cette offre et d'attribuer ces rendez-vous individuels sur la base du « premier arrivé-premier servi ». Ces rendez-vous d'une durée moyenne de 3 heures devaient aboutir à des solutions packaging repensées et correspondant à l'identité du domaine.

3/ Partenariat avec PRECIA MOLLEN

Pour conditionner les BIB, il est nécessaire pour les vignerons d'être équipés d'un Instrument de Pesage à fonctionnement non automatique, approuvé en classe de précision ou, portant les marques la vérification et dont l'échelon est approprié à la quantité nominale, autrement dit une balance métrologique légale, contrôlée annuellement.

Cette obligation étant mal connue des vignerons nous avons élaboré une note d'information pour les sensibiliser. La Fédération a également négocié auprès de la société PRECIA MOLLEN, pour les adhérents, des tarifs préférentiels pour différents types de balances métrologiques conformes à la réglementation et adaptés aux besoins des vignerons.

Dans le cadre de ce partenariat, nous avons également demandé au partenaire d'intervenir sur la thématique réglementaire des instruments de pesage. Une petite dizaine de vignerons était présente lors de la session d'information qui s'est tenue en octobre 2016.

Quinze balances ont été vendues dans l'année 2016.

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

PARTENARIATS

4/ Partenariats FRVI

a/ GROUPAMA

Par l'intermédiaire de la Fédération Régionale des Vignerons Indépendants, nous avons établi un partenariat avec Groupama dans le but d'obtenir des tarifs groupés pour assurer les risques d'impayés clients. En 2016, ce sont seize adhérents qui ont bénéficié de ce service au niveau de notre Fédération (55 adhérents en tout en bénéficient en comptant les Bouches du Rhône et le Vaucluse).

b/ Animation du Club partenaires FRVI PACA

L'animation de la Fédération Régionale étant confiée à la Fédération du Var, il en est de même pour l'animation de son Club Partenaire.
La Fédération a donc renouvelé les partenariats avec les sociétés :
RACINESap spécialisée dans le conseil, la préconisation et la distribution de produits agricoles
VISEA, spécialisée dans le conseil, Matériel et Produits de cave,
Prépinières COLLOMB VELLETAZ
Crédit Mutuel, Banque et Assurance

Un nouveau partenariat a été mis en place à la fin de l'année 2016 en vue de voir le jour en 2017 avec la société ATEP Air, le distributeur officiel dans la région Provence Alpes Côte d'Azur du leader mondial dans la fabrication de compresseurs industriels et d'outillages pneumatiques : ATLAS COPCO.

La Fédération demeure à l'écoute des vignerons et reste ouverte à d'autres partenariats.

Club Partenaires
de la Fédération Régionale des Vignerons Indépendants de Provence-Alpes-Côte d'Azur

PERSPECTIVES POUR 2017 : FORUM OUVERT

A l'initiative du Président, le conseil d'administration a souhaité organiser un forum ouvert destiné à l'ensemble des vignerons indépendants adhérant à la Fédération.
Ce forum devant avoir lieu au tout début du mois de janvier 2017 sur la thématique « Vignerons Indépendants, créons ensemble notre avenir », le Président a souhaité faire appel à un coach ou « facilitateur », en la personne de Yaël GRONNER afin d'aider les vignerons à s'exprimer, à articuler les débats et surtout à travailler en intelligence collective.
L'organisation de ce forum a nécessité la constitution d'un Comité d'organisation composé de 8 administrateurs et de la Directrice.

L'objectif à l'issue de ce forum est de proposer de nouvelles orientations pour la Fédération.